

INTERVENIR EFFICACEMENT DEVANT LE JUGE ADMINISTRATIF

RESTITUTION DES ÉCHANGES ENTRE MAGISTRATS ADMINISTRATIFS ET AVOCATS PUBLICISTES ORGANISÉS A LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE PARIS EN 2023

Matinée organisée avec les barreaux de Bobigny, Créteil, Fontainebleau, Meaux, Melun et Paris

Cour administrative d'appel de Paris

Vendredi 3 mai 2024

8h45 : Café d'accueil

9h : Ouverture de la matinée

Pascale Fombeur, conseillère d'Etat, présidente de la Cour administrative d'appel de Paris
(sous réserve) Me Pierre Hoffman, bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour de Paris

9h15 : **Les écritures**

M. Benjamin Rohmer, président de chambre au tribunal administratif de Paris
Me Julie Giorno, avocate au barreau du Val-de-Marne, spécialiste en droit public
Echange avec les participants

10h : **L'instruction**

Mme Marie Prévot, maître des requêtes au Conseil d'Etat
Me Aymard de la Ferté-Sénectère, avocat au barreau de Paris, co-responsable de la
commission de droit public du barreau de Paris
Echange avec les participants

10h45 : Pause

11h : **L'audience**

M. Ivan Luben, président de la 3^e chambre de la cour administrative d'appel de Paris
Me Thomas Charat, AMCO, AMCNB, avocat au barreau de Paris
Echange avec les participants

11h45 : **L'appel**

M. Jacques Lapouzade, premier vice-président, président de la 1^e chambre de la cour
administrative d'appel de Paris
Me Clément Bonnin, avocat au barreau de la Seine-Saint-Denis
Echange avec les participants

Les échanges seront animés par Me Nicolas Pillet, avocat au barreau de Paris.

12h30 : Rafraîchissements

- Demi-journée validée au titre de la formation continue des avocats
- Possibilité de suivi en distanciel
- Participation gratuite sur inscription et dans la limite des places disponibles
- Inscription au plus tard le 29 avril par courriel : evenements.caa-paris@juradm.fr
en mentionnant vos nom et prénom, votre barreau, votre adresse électronique
et les modalités de participation souhaitées : sur place ou par visioconférence